



Province de Québec  
MRC du Haut-Saint-François  
Ville de East Angus

## **AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2025**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle général de perception de la Ville de East Angus pour l'année 2025, est complété et qu'il est déposé à mon bureau au 200, rue Saint-Jean Est à East Angus. Il sera également procédé à l'envoi des comptes.

AVIS PUBLIC est également donné que le paiement des taxes et des compensations mentionnées audit rôle doit être effectué en 5 versements égaux aux dates d'échéances suivantes :

1 <sup>er</sup> versement	1 mars 2025
2 <sup>e</sup> versement	1 mai 2025
3 <sup>e</sup> versement	1 juillet 2025
4 <sup>e</sup> versement	1 septembre 2025
5 <sup>e</sup> versement	1 novembre 2025

Toutefois, toutes les taxes et compensations sont exigibles et payables en un seul versement, soit le 1 mars 2025, si le montant dû est de moins 300 \$.

DONNÉ À EAST ANGUS, ce vingt-et-unième jour de janvier deux mille vingt-cinq.

Bruno Poulin, CPA, o.m.a.  
Greffier-trésorier